

En grève pour nos retraites !

Mardi 10 janvier, le gouvernement a finalement donné les détails de son projet de réforme des retraites à l'issue d'une phase dite de « consultation » des organisations syndicales. Le message de celles-ci était pourtant clair et unanime : opposition totale à tout recul de l'âge légal de départ comme à toute augmentation de la durée de cotisation. Cela faisait 12 ans qu'une telle unité ne s'était vue au niveau confédéral. Sans surprise, ce sont justement ces deux lignes rouges qui sont franchies dans le projet de réforme voulu par Macron : l'âge légal de départ est repoussé à 64 ans et il faudra, dès 2027 (au lieu de 2035 comme prévu depuis la réforme Touraine), avoir cotisé 43 ans pour avoir une retraite à taux plein. Après avoir échoué à faire aboutir sa réforme de retraite par points en 2020, Macron opte donc pour des mesures que défend la droite « traditionnelle », qui a applaudi des deux mains et qui va vraisemblablement soutenir la réforme. Le gouvernement fait à peine semblant de masquer la motivation purement idéologique derrière celle-ci. Leurs arguments sur une prétendue nécessité financière de réformer le système ne tiennent pas, l'équilibre du système n'étant pas menacé d'après le Conseil d'orientation des retraites notamment. Du reste, s'il l'était, d'autres solutions

existeraient comme la fin des exonérations de cotisations patronales ou l'égalité professionnelle femmes-hommes.

L'unique but du gouvernement est bien de satisfaire le patronat en forçant les salarié-es à travailler plus longtemps. Cette réforme, si elle était mise en œuvre, aggraverait de plus la précarité en fin de carrière et baisserait les pensions, de nombreux-ses salarié-es cumulant déjà plusieurs années de chômage avant la retraite. Le minimum de pension de 1 200 € est loin d'être suffisant et, surtout, ne serait accordé qu'à celles et ceux ayant fait des carrières complètes. Enfin, cette réforme pourrait signer la fin des régimes spéciaux (dont celui des fonctionnaires), qu'Olivier Dussopt, le ministre du Travail, n'a pas hésité à qualifier de « privilèges ».



Pour la CGT, comme pour toute l'intersyndicale, il n'y a qu'une seule réponse à ce projet de régression sociale : c'est NON ! À nous de construire une mobilisation à la hauteur pour faire reculer le gouvernement, notamment en participant aux AG de grévistes sur nos lieux de travail ou à des échelles plus larges. Pour que la lutte soit victorieuse, toutes et tous en grève jusqu'au retrait !

Maxime Pouveau, secrétaire général

Illustration : Lo Conche

Moins d'élèves? Exigeons des classes moins chargées!

1^{er}
degré

L'académie de Versailles est confrontée à des changements démographiques qui, cette année encore, affectent en particulier le département des Hauts-de-Seine. Tandis que le nombre d'élèves inscrit-es dans les établissements du secteur privé augmente (+37% en un an dans le hors contrat dans notre département !), les écoles publiques font face à une baisse de leurs effectifs par rapport à la rentrée précédente (-2,7 % en pré-élémentaire et -2 % en élémentaire).

Nous pourrions y voir l'opportunité d'enseigner enfin dans des classes moins surchargées. Nous avons vite déchanté en découvrant que la limitation du nombre d'élèves par classe en GS, CP et CE1 n'impliquait pas d'ouvrir de nouvelles classes et nous imposait d'alourdir à outrance les effectifs des autres niveaux.

La diminution du nombre d'élèves ne justifie pas des fermetures de classes mais doit mener à une amélioration de nos conditions de travail et des conditions d'accueil et d'apprentissage de nos élèves en réduisant les effectifs par classe de la PS au CM2. La CGT Educ'Action milite pour un effectif de 20 élèves par classe et 15 élèves pour les écoles des réseaux d'éducation prioritaire.

En parallèle, la création de postes supplémentaires reste indispensable pour permettre entre autres d'augmenter le nombre de remplaçant-es qui reste très insuffisant pour couvrir les besoins dans le département et de recréer des postes Rased (peu à peu supprimés, au grand dam des équipes enseignantes et au détriment des élèves en difficulté) dont ne peut se passer une École qui se veut inclusive.

Sidonie Maze (secrétaire section EM Les Cottages/Suresnes)

Collège : halte aux bidouillages !

Le lycée général en 2020, le lycée professionnel en 2018... Quand le ministère regarde sa liste des choses à réformer, il se rend vite compte qu'il a trop longtemps épargné le collège.

Cela fait quelques temps que l'on craint une nouvelle réforme qui viendrait coller un pansement sur le front de ce que notre ministre a qualifié « d'homme malade du système éducatif », voire qui administrerait un remède pire que le mal. Il faut croire qu'il n'est pas inspiré pourtant, car tout ce que nous avons pour le collège, ce sont, au mieux, des annonces inconsistantes. À la rentrée c'était, dans le discours de Macron aux recteurs et rectrices, « une demi-journée avenir hebdomadaire qui éveillera des vocation », à partir de la 5e. Par qui, pourquoi, avec quelles horaires et quel argent ? Un mystère.

En cette rentrée 2023, voilà une nouvelle sortie : les professeur-es des écoles devront venir faire du soutien aux élèves de 6^e. Encore une fois, pourquoi ? Comment ? Il s'agirait donc de faire des heures supplémentaires avec des élèves qui n'auraient apparemment pas été accompagnés correctement, pour remédier à des difficultés que ni les PE en primaire ni les enseignant-es au collège n'auraient traitées, mais sans s'attaquer aux causes profondes. Ce qu'il manque à nos élèves ce sont des conditions de travail correctes dans des classes moins chargées et un accompagnement adapté tout au long de la scolarité, avec les moyens et la formation des personnels qui vont avec.

À quoi ressemblerait le collège, si on demandait leur avis aux personnels concernés ? **Nous aurons l'occasion d'en discuter lors d'une réunion spéciale collège le mercredi 8 février à Nanterre. Venez nombreux.ses !**

Lo Conche (secrétaire section collège Victor Hugo /Nanterre)

Réforme du LP : expérimentations à la rentrée 2023

Les fortes mobilisations des 18 octobre et 17 novembre ont été l'occasion d'instaurer un rapport de force et de marquer l'opposition des PLP à la réforme des lycées professionnels. Ces luttes ont permis un premier recul. En effet, le gouvernement n'annonce plus une application à l'ensemble des établissements dès la rentrée 2023, mais souhaite mettre en place des expérimentations de cette réforme dans des lycées sélectionnés d'office.

La CGT Educ'Action, au sein d'une large intersyndicale, a refusé de participer aux groupes de travail nationaux, pseudo-concertations dans lesquelles il n'est pas question de débattre ou de discuter les grandes lignes de la réforme mais seulement des moyens de mise en place de celle-ci. Face à cette opposition, la ministre déléguée Carole Grandjean continue de vouloir imposer cette réforme en sous-traitant le dialogue social à une entreprise privée, Stephenson études, spécialisée dans les études de consommation. Des PLP ont ainsi été invité·es à participer (contre rémunération !) à une réunion pour recenser les moyens nécessaires pour atteindre les objectifs principaux de la réforme.

Ne soyons pas dupes, ces expérimentations ont uniquement pour but de généraliser par la suite cette réforme, sans faire de véritable bilan (comme pour la réforme du Bac Pro 3 ans, la réforme Blanquer et les familles de métiers). Poursuivons nos mobilisations pour faire entendre notre opposition à cette réforme !

*Colas Geranton (secrétaire section LPO Jaurès/Chatenay)
Didier Sabalot-Jungalas (secrétaire section LP Monod/Antony)*

La Collective Versailles prend son envol et multiplie les actions

La Collective depuis sa création en 2019 prend de l'élan. Des adhérentes venant de l'ensemble de l'Académie y sont plus nombreuses et impliquées.

Des moments phares permettent de concrétiser cette création. Vous pourrez suivre les propositions, notamment bibliographiques et événementielles sur le site de la CGT Educ' académique avec l'onglet à cet effet (<https://www.cgteduc-versailles.fr/thematiques/collective/la-collective-academique/>). Aussi, après avoir pris contact avec une camarade du SDEN 29, Marie Dagnaud, celle-ci a proposé et a artistiquement mis en forme le logo pour la Collective académique Versailles. Les temps d'échanges sont riches : une sortie théâtrale a par exemple été proposée, « Derrière le hublot se cache parfois du linge » par la troupe « Les filles de Simone » au théâtre Monfort, qui a ainsi clôturé la journée de formation VSS* du jeudi 12 janvier et a mis en lumière les dessous cachés du couple hétéronormé. Un groupe WhatsApp créé en interne permet aussi de favoriser les échanges et d'être à la page de l'actualité.

La formation VSS du 12 janvier 2023, animée par Marie-Alix de Richemont et Sandra Gaudiller et suivie par des camarades, en mixité, nous a amené.e.s à comprendre les mécanismes de violence, faire la différence entre harcèlement, outrage, agression sexuelle, etc. Elle a permis de souligner le manque de formation regrettable des enseignant.e.s à ce sujet. « Si la société se comportait comme les femmes, en termes de réactivité, elle irait bien mieux », rapporte Sandra Gaudiller.

D'autres idées ont émergé, celle notamment de mener des combats concrets, comme par exemple la création d'affiches diffusables. Une adresse courriel vous permet de joindre la Collective : collectivecgtacademique@gmail.com. Dans ce contexte, nous envisageons un 8 mars en se rendant visible dans le cortège, en arborant le visuel de la Collective.

Katy Odoard (secrétaire section LP Chappe/Nanterre)

*VSS : Violences Sexistes et Sexuelles

PAGE SPECIALE - RESULTATS élections professionnelles La CGT Educ' progresse encore !

Que ce soit au niveau académique (+1.1 pt avec 9.9 % des voix) ou départemental (+0.5 pt avec 11,3 % des voix), la CGT Educ sort renforcée des dernières élections professionnelles. C'est le fruit de notre activité des dernières années et de l'implication très forte des militant-es durant l'épisode électoral. Dans le département, la CGT reste la 3^{ème} organisation syndicale derrière la FSU et FO. Au niveau académique, la CGT obtient deux sièges chez les enseignant-es du second degré et CPE, chez les contractuel-les enseignant-es (+1 siège) et les AED AESH (+1 siège). Elle progresse chez les personnels administratifs. Dans le premier degré, la CGT et Sud avaient présenté une liste commune, ce qui s'est traduit par l'obtention (pour la troisième fois consécutive) d'un siège.

Ces bons résultats sont à mettre au crédit de l'activité que déploie la CGT Educ et ce malgré les attaques répétées du ministère pour affaiblir les syndicats (vote électronique, réduction du pouvoir des CAPA etc.). Le but est bien entendu de casser le cadre collectif afin d'individualiser les carrières. La CGT et les personnels ne se laisseront pas faire, nous demandons l'abrogation de la Loi de Transformation de la Fonction Publique et l'abandon des politiques managériales en cours. La CGT Educ, forte de ses résultats, continuera de mener les luttes nécessaires. Par ailleurs, la situation conduit à se poser de plus en plus urgemment la question de la réunification syndicale afin d'augmenter le rapport de force avec le ministère.

Samuel Serre (secrétaire section LGT Prévert/Boulogne-Billancourt)

Flashez pour adhérer !



Pourquoi se syndiquer à la CGT Educ'Action ?

Parce que se syndiquer à la CGT Educ'Action c'est faire le choix :

- de ne pas rester seul-e face à l'administration ;
- de rejoindre d'autres salarié-es pour défendre et conquérir de nouveaux droits ;
- d'être accompagné-e au mieux dans le déroulement de sa carrière.
- d'une confédération syndicale qui entend réunir tou-tes les travailleurs et les travailleuses en refusant toute forme de corporatisme ;
- de renforcer un syndicat de transformation sociale qui rassemble enfin les enseignant-es, les non-enseignant-es, les salarié-es du public et du privé ;
- de se prononcer pour un syndicalisme de combat ; de donner un signal fort au gouvernement et se battre pour que l'École redevienne une priorité nationale.

Sur le web

cgteduc92.ouvaton.org
<https://www.cgteduc-versailles.fr/>
(site académique)

Nos permanences syndicales à Nanterre

Attention : il est préférable de prendre rendez-vous ou d'appeler avant de venir car il peut arriver que nous soyons dans l'obligation d'accompagner un établissement ou un collègue en audience.

Mercredi	Vendredi
9 h - 12h	09h - 12h
	14h - 17h

Nous contacter

CGT Educ'action 92
32-34 av des Champs Pierreux
92000 NANTERRE
☎ 06 31 33 47 55
1er degré 06 40 58 25 46
2nd degré 06 38 79 32 38